

## FACULTE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

### DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES OU DE RECTIFICATION D'INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Formulaire à retourner par courrier à la Faculté de Droit et d'Économie :  
15 avenue René Cassin CS 92003 – 97744 SAINT-DENIS CEDEX 9

Ou à déposer à l'administration générale de la Faculté de Droit et d'Économie : 1<sup>er</sup> étage – Secrétariat Général,  
Bureau de Madame VITTE ou Madame LEYGOUTE contre récépissé de dépôt.

Je soussigné(e)

Nom : .....

Prénom : .....

Inscrit (e) sur la liste : .....

#### Demande la rectification pour une inscription sur la liste électorale

Collège :  A  B  BIATSS  USAGERS

Date et heure limite de demande d'inscription sur listes électorales ou de correction, pour les inscriptions d'office.	<b>Jeudi 05 avril 2018, jour du scrutin</b>
--	---

#### Demande d'inscription sur les listes électorales pour les élections du conseil sur demande expresse

Collège :  A  B  BIATSS  USAGERS

Date et heure limite de demande de rectification et de demande d'inscription expresse.	<b>Vendredi 30 mars 2018 à 15 h 00</b>
--	--

#### Sont inscrits sur demande expresse sur les listes électorales

<b>Collèges A et B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants-chercheurs et enseignants titulaires, qui ne sont pas affectés en position d'activité à l'Université de la Réunion pendant l'année universitaire 2017/2018 ou qui n'y sont pas détachés ou mis à disposition, mais qui exercent des fonctions à la date du scrutin dans la composante, à condition d'effectuer un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence (2<sup>e</sup> alinéa de l'article D 719-9, soit 42 H CM ou 64 H TD pour un enseignant-chercheur ou 128 H TD pour les autres enseignants).</li> <li>- Les personnes enseignants non titulaires, à savoir les enseignants-chercheurs stagiaires, les personnels recrutés par CDD (enseignants associés ou invités, ATER, contractuels) ou en qualité de vacataires, sous réserve qu'ils soient en fonction à la date du scrutin et qu'ils effectuent dans la composante un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire 2017/2018 (4<sup>e</sup> alinéa de l'article D 719-9), soit 42 H CM ou 64 H TD</li> <li>- Les doctorants contractuels qui accomplissent un service d'enseignement au moins égale au tiers des obligations d'enseignement de référence (4<sup>e</sup> alinéa de l'article D 719-9), soit 42 H CM ou 64 H TD.</li> </ul>
<b>Collège des USAGERS</b>	Les auditeurs, sous réserve qu'ils soient régulièrement inscrits à ce titre, et qu'ils suivent les mêmes formations que les étudiants de la Faculté de Droit et d'Économie.

Date :

Signature du demandeur :

**IMPORTANT** : POUR ETRE VALABLE, CETTE DEMANDE DOIT **IMPERATIVEMENT** ETRE ACCOMPAGNEE DE LA PHOTOCOPIE DU JUSTIFICATIF D'IDENTITE SIGNE (CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT, CARTE PROFESSIONNELLE, PERMIS DE CONDUIRE) ET POUR LE COLLEGE DES USAGERS : LA PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE ET LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'ETUDIANT (OU CERTIFICAT DE SCOLARITE).